Multiculturalism and Citizenship Canada
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

OBSERVANCE OF HUMAN RIGHTS DAY

December 10, 1989

The 41st Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights

REPORT OF CANADA

Canada

OBSERVANCE OF HUMAN RIGHTS DAY

December 10, 1989

The 41st Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights

REPORT OF CANADA

91-01136/

©Minister of Supply and Services Canada 1990
Cat. N° S2-205/1990
ISBN 0-662-57853-8

FOREWORD

December 10, 1989 marked the 41st Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights which was adopted by the United Nations in 1948. The Universal Declaration, together with the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights and the International Covenant on Civil and Political Rights, as well as the Optional Protocol to the latter Covenant, constitute the International Bill of Human Rights.

Across Canada, a large number of events and activities were organized by governments, human rights commissions and by non-governmental organizations in celebration of the anniversary. Many dedicated and concerned people gave generously of their time, energy and talent to highlight the importance of the Universal Declaration and to promote respect for its principles.

This report on Canada's observance of Human Rights Day, 1989 was prepared for submission to the United Nations in July 1990. It is being distributed to interested groups and individuals as part of the continuing human rights education program of Multiculturalism and Citizenship Canada and as an invitation to all Canadians to persevere in their efforts to promote respect for human rights.

Human Rights Directorate
Multiculturalism and Citizenship Canada
Ottawa K1A 0M5

CONTENTS

	Paragraphs	Pages
INTRODUCTION	1 - 2	1
I NATIONAL ACTIVITIES	3 - 8	1 - 2
II ACTIVITIES CARRIED OUT IN THE PROVINCES	9 - 40	2 - 6
Alberta	9 - 11	2
British Columbia	12	2
Manitoba	13 - 15	2 - 3
New Brunswick	16 - 19	3
Newfoundland	20 - 24	3 - 4
Nova Scotia	25 - 28	4
Ontario	29 - 32	5
Prince Edward Island	33	5
Québec	34 - 36	5 - 6
Saskatchewan	37 - 40	6
III ACTIVITIES CARRIED OUT IN THE TERRITORIES	41 - 44	6
Yukon	41 - 44	6 - 7

INTRODUCTION

1. Resolution 423(V), adopted by the General Assembly of the United Nations, invites all states and interested organizations to celebrate the proclamation of the *Universal Declaration of Human Rights* (December 10, 1948) by observing December 10 of each year as Human Rights Day.

2. This report, prepared in response to the request of the Secretary-General of the United Nations, provides a brief account of activities conducted in Canada to celebrate Human Rights Day, 1989, the 41st Anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights.*

I NATIONAL ACTIVITIES

3. On December 8, 1989, in the House of Commons of the Parliament of Canada, the Minister of State for Multiculturalism and Citizenship and Secretary of State of Canada drew the attention of the members to the 41st Anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights*. In his remarks, the Minister mentioned the historic changes occurring in Eastern Europe, and Canada's deep commitment to the principles of equality and justice. "Canada has long stood as a symbol of freedom and liberty to many of the world's peoples", he stated. "By working to ensure the full participation of all Canadians in the life of our fortunate country, we will continue to do honour to that tradition and to that obligation." Members of other parties in the House also spoke on the Anniversary, noting that Canada could do more to promote these goals internationally and domestically.

4. On December 8, the Minister also held a breakfast gathering in Ottawa to celebrate Human Rights Day.

5. Human rights advocates and representatives of all areas of activity in Québec attended a reception held in Montréal by the Minister, in commemoration of the Anniversary. In his address to the participants, the Minister stressed the importance of the Universal Declaration, calling it "...the foremost single expression of our hopes for freedom and justice around the world."

6. The Deputy Minister of the Department of Justice sent a message to all employees underscoring the importance of international human rights standards both internationally and in Canada.

7. The Chief Commissioner of the Canadian Human Rights Commission wrote a newspaper article which was distributed to all the major daily newspapers across Canada. The article stressed that equality continues to elude minority groups in Canada and encouraged all Canadians to make a personal commitment to human rights.

8. The Canadian Ethnocultural Council sponsored a national conference in Toronto on December 8-10, 1989 with the theme: "Minority Rights and the Charter: Equality Rights

for Ethnic and Visible Minorities." The Conference received federal funding from the Multiculturalism Sector of Multiculturalism and Citizenship Canada, the Official Languages Sector of the Department of the Secretary of State, and the Court Challenges Program which is administered by the Canadian Council on Social Development.

II ACTIVITIES CARRIED OUT IN THE PROVINCES

ALBERTA

9. The Alberta Human Rights Commission celebrated Human Rights Day by presenting the Alberta Human Rights Award to Dr. Mathew Zachariah of the University of Calgary during a reception and dinner which took place on December 10, 1989. The Commission also publicized Human Rights Day with a news release and commissioned an article on human rights for publication in various newspapers. In addition, the Commission participated in activities organized by other organizations.

10. The Alberta Civil Liberties Association held an open house on December 7, 1989.

11. The city of Calgary proclaimed December 10th as Human Rights Day and the Calgary Committee to Promote Good Citizenship hosted an open house and workshops on that day. In Edmonton, celebrations took place at the Chinatown Multicultural Centre, including a candlelighting ceremony by representatives of 16 community groups.

BRITISH COLUMBIA

12. The British Columbia Council of Human Rights sponsored its poster and essay competition to celebrate International Human Rights Day. This year's contest theme was "Racism", which generated 200 posters and over 40 essays. Acknowledging the impact of the contest, the Council Chairman said "Racism is obviously being discussed in the province's classrooms and students are expressing, in their own ways, why racism cannot be tolerated in any form."

MANITOBA

13. The Manitoba Human Rights Commission sponsored a candlelighting ceremony held in the Rotunda of the Legislative Building. During this ceremony, the 1989 Human Rights Journalism Awards were presented to Gordon Sinclair, Jr., Dan Lett, Jim Compton and Johanna Brand for their noteworthy articles and documentaries addressing human rights issues.

14. A great effort was made this year to urge municipalities and other groups across Manitoba to recognize Human Rights Day. In 1989, there was an increase in the number of municipal governments which recognized this day, with the number now standing at 25. Numerous schools throughout the province also marked the day with classroom activities and special assemblies.

15. The United Nations Association in Canada marked the day by holding its annual high school seminar at the University of Winnipeg. This year, the theme was "Prejudice and Discrimination" and consisted of presentations and discussions. The event was followed on December 10 by a public presentation on human rights issues by Manitoba's Ombudsman. Amnesty International held events in both Winnipeg and Brandon. The Multicultural Centre of Thompson, Manitoba, held a lunch and candlelighting ceremony on December 11. The Community Legal Education Association held a special dinner on December 7, which included the presentation of the Manitoba Human Rights Achievement Award to Art Miki and Karen Ridd, honouring their work on human rights issues. The Manitoba Association for Rights and Liberties organized a one-day public meeting on the theme of patient advocacy within the health care system.

NEW BRUNSWICK

---

16. The Premier of New Brunswick issued a Proclamation declaring December 10 Human Rights Day.

17. The New Brunswick Human Rights Commission awarded its Annual Human Rights Award to Dr. Abdul Lodhi, the Director of the Atlantic Human Rights Centre. This award recognizes outstanding effort, achievement or leadership in promoting human rights in New Brunswick.

18. The Commission also organized a flag raising ceremony in Fredericton.

19. The Atlantic Human Rights Centre was officially opened at St. Thomas University during the Human Rights Day celebrations. The purpose of the Centre is to promote and carry out the ideals of the *Universal Declaration of Human Rights* among citizens of the Atlantic region. The Atlantic Human Rights Centre organized a Symposium in commemoration of Human Rights Day, entitled "Human Rights: Needs and Priorities".

NEWFOUNDLAND

---

20. The Premier of Newfoundland signed a Proclamation declaring December 10, 1989 to be Human Rights Day in Newfoundland. He noted that the Government of Newfoundland and Labrador believes firmly in the principles embodied in the *Universal Declaration of Human Rights* and urged all citizens of the province to promote the observance of human rights as a shared responsibility and to reaffirm their commitment to eliminate

discrimination in all its forms. The Proclamation was published in local newspapers by the Human Rights Commission.

21. The Human Rights Commission also sponsored a poster and essay contest to mark the event. Approximately 1100 posters were received from across the province. Hotel Newfoundland hosted a reception on December 10 to honour the contest winners.

22. The Commission also sent letters to all school principals in the province urging them to include discussions on human rights in the classroom.

23. All outgoing government mail during the week preceding December 10th was stamped with the United Nations logo.

24. Amnesty International sponsored a candlelight vigil for Human Rights on December 10.

NOVA SCOTIA

---

25. In celebration of the 41st Anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights*, the Nova Scotia Human Rights Commission hosted a human rights conference on December 7 and 8. The conference focused on the role of the Nova Scotia Human Rights Commission, the courts and the legal process in addressing human rights issues. During this conference, a banquet was held during which students of the Bell Park Academic Centre received an award for their participation in, and contribution to, a human rights conference.

26. On December 9, 1989, the regional Human Rights office in Cape Breton hosted the first annual Tom Miller Awards Banquet in Sydney. The human rights essay and drawing contest winners were awarded a prize. On December 10, the Premier of Nova Scotia raised the United Nations flag outside Province House before official ceremonies began at the World Trade and Convention Centre. During the ceremonies, human rights awards were presented to Honourable Mr. Justice W. Andrew MacKay, Dr. Ronald St. John Macdonald and Mr. Hobartson Augustus James Wedderburn, for their contribution to human rights activity in Nova Scotia. Two schools received special awards for their participation in human rights conferences. The event concluded with a Citizenship Ceremony.

27. The International Education Centre at Saint Mary's University convened a Human Rights Day conference focusing on *Apartheid* for sixty students from seven high schools in Nova Scotia.

28. The report on the 40th Anniversary celebrations was also distributed by the Nova Scotia Regional Office of the Department of the Secretary of State of Canada to human rights groups and individuals across the province.

ONTARIO

29. The Ontario Minister of Citizenship, who is responsible for the Ontario Human Rights Commission, made a statement in the legislature marking the 41st Anniversary of the United Nations *Universal Declaration of Human Rights*, and commemorating International Human Rights Day. The Minister also was the luncheon speaker at the National Conference on Equality Rights for Ethnic and Visible Minorities on December 10. (Regarding this Conference, see also paragraph no. 8.)

30. In commemoration of the 41st Anniversary, the Ontario Human Rights Commission initiated a campaign to encourage local municipalities, provincial politicians and ministries, school boards and the media to recognize Human Rights Day and Week, and the principles espoused in the Declaration. Letters to all Mayors and Reeves in Ontario asked them to proclaim human rights day/week in their municipalities. Well over 100 municipalities responded.

31. The Chief Commissioner of the Ontario Human Rights Commission addressed a special Citizenship Court swearing-in ceremony and distributed the Commission's proclamation to all the participating new Canadians.

32. The Chief Commissioner was also the keynote speaker at the 15th Annual Media Human Rights Awards, sponsored by the League of Human Rights of B'nai Brith Canada.

PRINCE EDWARD ISLAND

33. In Prince Edward Island, 45-50 individuals gathered on the steps of Province House in Charlottetown for a candlelight vigil in the early evening to commemorate International Human Rights Day. The event was sponsored by the P.E.I. chapter of Amnesty International.

QUÉBEC

34. The Québec Minister of Justice made a motion in the National Assembly to commemorate the 41st Anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights*. The motion, which was unanimously passed, was accompanied by a statement by the Minister in which he stressed the significance of the democratic movement in Eastern European countries, the adoption at the United Nations General Assembly of the *Convention on the Rights of the Child*, and the tragic killing of young women students that occurred at the École Polytechnique of the Université de Montréal. He also recalled the amendments made to Québec legislation to further protect the rights of certain individuals, notably children, women and the elderly. He also noted the creation of a Human Rights Tribunal.

35. The Human Rights Commission released the report of the committee set up to ensure implementation of the Commission's recommendations as a result of its inquiry into the relations between the police and the visible and ethnic minorities in Québec.

36. The Commission also launched a booklet established to commemorate the 40th Anniversary of the Universal Declaration. The booklet contains drawings, comments and reflections by young people on the *Universal Declaration of Human Rights*.

SASKATCHEWAN

37. The Premier of Saskatchewan proclaimed December 10, 1989 "Human Rights Day in Saskatchewan" and requested the citizens of the province to recognize that day.

38. The Saskatchewan Human Rights Commission sponsored a program held on December 10 at the Public Library in Saskatoon. The program focused on the human rights concerns of three target groups: Native persons, persons with disabilities and women. A puppet show, entitled "Kids on the Block", provided a kid's eye view of disability. The puppet show was funded by the Kinsmen Foundation and co-sponsored by the Council for Exceptional Children and the Saskatchewan Association for Community Living. The Saskatchewan Alliance Against Sexual Harassment performed a number of skits dealing with society's attitudes towards sexual harassment.

39. Amnesty International held candlelight vigils on December 10 in the major centres of Saskatoon and Regina. The vigils featured a number of speakers.

40. The City of Regina, with the support of the University of Regina School of Human Justice, proclaimed December 10, 1989 as "United Nations Human Rights Day" in Regina.

III ACTIVITIES CARRIED OUT IN THE TERRITORIES

YUKON

41. The Commissioner of the Yukon proclaimed December 10, 1989 as Human Rights Day. The Proclamation was published in the *Whitehorse Star* and the *Yukon News*.

42. The Premier of the Yukon acknowledged December 10 in the Legislative Assembly of the Yukon.

43. The Yukon Human Rights Commission provided information packages and educational material to the Department of Education for distribution to all schools within the territory. The Commission also distributed the celebration poster "Going to Potlatch". The poster

was sent to indian bands, community groups, schools within the Yukon and several outside agencies.

44. The Commission also provided material detailing the history of December 10 to churches of all denominations within the territory and requested that they incorporate International Human Rights Day into their church services. The Commission received a good response to this request.

Multiculturalisme et Citoyennete Canada
Multiculturalism and Citizenship Canada

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE LA PERSONNE

le 10 décembre 1989

41e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

RAPPORT DU CANADA

Canada

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE LA PERSONNE

le 10 décembre 1989

41e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

RAPPORT DU CANADA

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990
N° de cat. S2-205/1990
ISBN 0-662-57853-8

AVANT-PROPOS

Le 10 décembre 1989 marquait le 41e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, par les Nations Unies, le 10 décembre 1948. Avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à ce dernier Pacte, la Déclaration universelle constitue la «Charte internationale des droits de l'homme».

Les gouvernements, les commissions des droits de la personne et les organismes non gouvernementaux ont organisé diverses manifestations et activités à travers le pays destinées à célébrer cet anniversaire. Nombre de personnes ont généreusement consacré leur temps, leur talent et leurs énergies à souligner l'importance de la Déclaration universelle et à promouvoir le respect des principes qui la sous-tendent.

Ce rapport sur la célébration de la Journée des droits de la personne de 1989 a été préparé pour soumission aux Nations Unies au mois de juillet 1990. Il est distribué aux groupes et personnes intéressés dans le cadre du programme d'éducation aux droits de la personne de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. Il vise également à encourager les Canadiens et Canadiennes à persévérer dans leurs efforts pour faire respecter les droits de la personne.

Direction des droits de la personne
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Ottawa K1A 0M5

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes	Pages
INTRODUCTION	1 - 2	1
I ACTIVITÉS NATIONALES	3 - 8	1 - 2
II ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LES PROVINCES	9 - 40	2 - 7
Alberta	9 - 11	2
Colombie-Britannique	12	2
Manitoba	13 - 15	3
Nouveau-Brunswick	16 - 19	3 - 4
Terre-Neuve	20 - 24	4
Nouvelle-Écosse	25 - 28	4 - 5
Ontario	29 - 32	5
Île-du-Prince-Édouard	33	6
Québec	34 - 36	6
Saskatchewan	37 - 40	6 - 7
III ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LES TERRITOIRES	41 - 44	7
Yukon	41 - 44	7

INTRODUCTION

1. La résolution 423(V), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, invite tous les États et les organismes intéressés à commémorer la proclamation de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (10 décembre 1948) en célébrant, le 10 décembre de chaque année, la Journée des droits de la personne.

2. Établi à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, le présent rapport rend brièvement compte des diverses activités organisées au Canada afin de célébrer la Journée des droits de la personne de 1989 et le 41e anniversaire de l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

I. ACTIVITÉS NATIONALES

3. Le 8 décembre 1989, à la Chambre des communes du Parlement canadien, le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté et Secrétaire d'État du Canada a attiré l'attention des députés sur le 41e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Dans sa déclaration, le ministre a mentionné les changements historiques qui surviennent en Europe de l'Est, ainsi que l'engagement profond du Canada à l'égard des principes d'égalité et de justice. «Pour beaucoup de peuples, le Canada est depuis longtemps un symbole de liberté. En travaillant à assurer la pleine participation de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes à la vie de cet heureux pays, nous resterons à la hauteur de cette tradition et de cette obligation». Les députés des autres partis à la Chambre ont également pris la parole lors de cet anniversaire, faisant remarquer que le Canada pouvait faire davantage pour la promotion de ces buts dans le monde et au Canada même.

4. Le 8 décembre, le ministre offrit aussi un petit déjeuner d'affaires à Ottawa afin de commémorer la Journée des droits de la personne.

5. À l'occasion de cet anniversaire, des représentants de tous les secteurs d'activité de la vie québécoise, ainsi que des personnes impliquées dans la promotion et la défense des droits de la personne, participèrent à une réception offerte par le Ministre. Celui-ci s'adressa aux participants pour souligner l'importance de la Déclaration universelle comme «...symbole le plus éclatant de nos espoirs de liberté et de justice partout dans le monde».

6. Le sous-ministre du ministère de la Justice a envoyé un message à tous les employés, dans lequel il soulignait l'importance des normes internationales régissant les droits de la personne, tant dans le monde qu'au Canada.

7. Le président de la Commission canadienne des droits de la personne a rédigé un article de journal qui a été diffusé dans tous les principaux quotidiens du Canada. Cet article soulignait que l'égalité continue d'échapper aux groupes minoritaires du Canada, et encourageait tous les Canadiens à s'engager personnellement envers les droits de la personne.

8. Le Conseil ethnoculturel du Canada parraina une conférence nationale qui se déroula à Toronto du 8 au 10 décembre 1989. La conférence avait pour thème: «L'égalité des droits pour les groupes ethniques et les minorités visibles». Le gouvernement fédéral contribua financièrement à la conférence par le biais du secteur du Multiculturalisme de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, le secteur des Langues officielles du Secrétariat d'État et le Programme de contestation judiciaire qui est administré par le Conseil canadien de développement social.

II. ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LES PROVINCES

ALBERTA

9. La Commission des droits de la personne de l'Alberta a célébré la Journée des droits de la personne en remettant le prix des droits de la personne de l'Alberta à M. Mathew Zachariah, de l'Université de Calgary, au cours d'une réception et d'un dîner qui ont eu lieu le 10 décembre 1989. La Commission a également souligné la Journée des droits de la personne en diffusant un communiqué de presse et un article sur les droits de la personne qui devait paraître dans divers journaux. En outre, la Commission a participé à des activités organisées par d'autres organismes.

10. L'Alberta Civil Liberties Association a eu une journée «portes ouvertes» le 7 décembre 1989.

11. La ville de Calgary a proclamé le 10 décembre Journée des droits de la personne, et le Calgary Committee to Promote Good Citizenship a eu une journée «portes ouvertes» et organisé des ateliers ce jour-là. À Edmonton, le Chinatown Multicultural Centre a été le cadre de diverses célébrations, notamment une cérémonie aux flambeaux à laquelle ont participé des représentants de seize groupes communautaires.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

12. Le Conseil des droits de la personne de la Colombie-Britannique a parrainé son concours d'affiches et de rédaction afin de célébrer la Journée internationale des droits de la personne. Cette année, le thème du concours était le racisme, et 200 affiches et plus de 40 rédactions ont été présentées. Reconnaissant les répercussions du concours, le président du Conseil a déclaré que «de toute évidence, on parle du racisme dans les écoles, et les élèves disent, à leur façon, pourquoi le racisme ne peut être toléré sous quelque forme que ce soit».

MANITOBA

13. La Commission des droits de la personne du Manitoba a parrainé une cérémonie aux flambeaux tenue dans la rotonde du Legislative Building. Au cours de cette cérémonie, les prix annuels de journalisme en droits de la personne de 1989 ont été remis à Gordon Sinclair, Jr., Dan Lett, Jim Compton et Johanna Brand, pour leurs articles ou documentaires exceptionnels portant sur les questions des droits de la personne.

14. Cette année, on a fait beaucoup d'efforts afin d'inciter les municipalités et d'autres groupes manitobains à reconnaître la Journée des droits de la personne. En 1989, le nombre d'administrations municipales qui a reconnu cette journée a augmenté, pour atteindre les 25. De nombreuses écoles de la province ont également marqué ce jour par différentes activités dans les salles de classe et par des assemblées spéciales.

15. L'Association canadienne pour les Nations Unies a souligné ce jour par la tenue de son colloque annuel réunissant les élèves des écoles secondaires, à l'Université de Winnipeg. Cette année, le thème portait sur les préjugés et la discrimination et consistait en des exposés et des discussions. Par la suite, le 10 décembre, l'ombudsman du Manitoba a prononcé une allocution sur des questions touchant les droits de la personne. Amnistie internationale a organisé des activités à Winnipeg et à Brandon. Le Multicultural Centre of Thompson, au Manitoba, a organisé un repas et une cérémonie aux flambeaux le 11 décembre. La Community Legal Education Association a organisé un repas spécial le 7 décembre, au cours duquel a été remis le prix des droits de la personne du Manitoba à Art Miki et Karen Ridd, en reconnaissance de leur travail dans le secteur des droits de la personne. La Manitoba Association for Rights and Liberties a organisé une rencontre publique d'une journée ayant pour thème la représentation des patients au sein du système des soins de santé.

NOUVEAU-BRUNSWICK

16. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a émis une proclamation faisant du 10 décembre la Journée des droits de la personne.

17. La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick a remis son prix annuel des droits de la personne au Dr. Abdul Lodhi, directeur de l'Atlantic Human Rights Centre. Ce prix reconnaît les initiatives, les réalisations ou les efforts exceptionnels en vue de promouvoir les droits de la personne au Nouveau-Brunswick.

18. La Commission a également organisé une cérémonie de lever des couleurs à Fredericton.

19. L'Atlantic Human Rights Centre a officiellement ouvert ses portes à l'Université St. Thomas, au cours des célébrations de la Journée des droits de la personne. Le centre a pour objectif de promouvoir et de réaliser, auprès des citoyens de la région atlantique, les principes nobles contenus dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Le centre a organisé un colloque afin de commémorer la Journée des droits de la personne, intitulé «Human Rights : Needs and Priorities».

TERRE-NEUVE

20. Le premier ministre de Terre-Neuve a signé une proclamation faisant du 10 décembre 1989 la Journée des droits de la personne à Terre-Neuve. Il a fait remarquer que le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador croit fermement aux principes exposés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et il a incité tous les citoyens de la province à promouvoir le respect des droits de la personne, qui est une obligation commune, et à confirmer leur engagement visant à éliminer la discrimination sous toutes ses formes. La Commission des droits de la personne a fait reproduire dans les journaux locaux le texte de cette proclamation.

21. La Commission des droits de la personne a également parrainé un concours d'affiches et de rédaction afin de souligner l'événement. On a reçu environ 1 100 affiches de toutes les régions de la province. Le 10 décembre, l'Hotel Newfoundland a été l'hôte d'une réception afin d'honorer les gagnants.

22. La Commission a également envoyé des lettres à tous les directeurs d'école de la province leur demandant de tenir des discussions sur les droits de la personne dans les salles de classe.

23. La semaine précédant le 10 décembre, on a apposé le symbole graphique des Nations Unies sur tout le courrier de sortie du gouvernement.

24. Amnistie internationale a parrainé une cérémonie aux flambeaux pour les droits de la personne le 10 décembre.

NOUVELLE-ÉCOSSE

25. En célébration du 41e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse a été l'hôte d'une conférence sur les droits de la personne qui s'est tenue les 7 et 8 décembre. La conférence portait sur le rôle de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, les tribunaux et le processus juridique permettant d'examiner les questions des droits de la personne. Au cours de cette conférence, un banquet a eu lieu au cours duquel les étudiants du Bell Park Academic Centre ont reçu un prix pour leur participation et leur contribution à une conférence sur les droits de la personne.

26. Le 9 décembre 1989, le bureau régional des droits de la personne au cap Breton a été l'hôte du premier banquet annuel de remise des prix Tom Miller, à Sydney. Les gagnants des concours de rédaction et d'affiches sur les droits de la personne ont reçu un prix. Le 10 décembre, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a hissé le drapeau des Nations Unies à l'extérieur de Province House avant le début des cérémonies officielles au World Trade and Convention Centre. Au cours des cérémonies, des prix des droits de la personne ont été décernés à M. le juge W. Andrew MacKay, au Dr. Ronald St. John Macdonald et à M. Hobartson Augustus James Wedderburn, pour leur contribution à des activités relatives aux droits de la personne en Nouvelle-Écosse. Deux écoles ont reçu des prix spéciaux pour leur participation à des conférences sur les droits de la personne. Une cérémonie de remise de certificats de citoyenneté est venue clore l'événement.

27. Pendant la Journée des droits de la personne, l'International Education Centre, de l'Université St. Mary's a organisé une conférence sur l'apartheid, à l'intention de soixante étudiants provenant de sept écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse.

28. En outre, le bureau régional de la Nouvelle-Écosse du Secrétariat d'État du Canada a distribué le rapport sur les célébrations du 40e anniversaire aux groupes et aux personnes s'intéressant aux droits de la personne dans toute la province.

ONTARIO

---

29. Le ministre ontarien des Affaires civiques, de qui relève la Commission des droits de la personne de l'Ontario, a fait une déclaration devant la législature afin de souligner le 41e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* des Nations Unies, et de commémorer la Journée internationale des droits de la personne. De plus, le ministre était le conférencier invité au déjeuner causerie de la Conférence nationale sur les droits à l'égalité des minorités ethniques et visibles, le 10 décembre. (Au sujet de cette conférence, voir aussi le paragraphe n° 8.)

30. Pour célébrer ce 41e anniversaire, la Commission des droits de la personne de l'Ontario a lancé une campagne afin d'inciter les municipalités locales, les hommes politiques et les ministères des provinces, ainsi que les commissions scolaires et les médias à reconnaître la Journée et la Semaine des droits de la personne, ainsi que les principes énoncés dans la Déclaration. Des lettres furent envoyées à tous les maires et préfets en Ontario leur demandant de proclamer la Journée/Semaine des droits de la personne dans leur municipalité. Plus de 100 municipalités répondirent à cet appel.

31. Le président de la Commission des droits de la personne de l'Ontario a pris la parole au cours d'une cérémonie spéciale d'assermentation devant la cour de la citoyenneté et il a distribué la proclamation de la Commission à tous les nouveaux Canadiens participants.

32. Le président a également été le conférencier d'honneur de la 15e remise annuelle des Media Human Rights Awards, parrainée par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith, Canada.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

33. À l'Île-du-Prince-Édouard, entre 45 et 50 personnes se sont réunies sur les marches de Province House, à Charlottetown, pour une cérémonie aux flambeaux, au début de la soirée, afin de commémorer la Journée internationale des droits de la personne. La manifestation était parrainée par la section de l'Île-du-Prince-Édouard d'Amnistie internationale.

QUÉBEC

34. Le ministre de la Justice du Québec a proposé à l'Assemblée nationale du Québec une motion soulignant le 41e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Cette motion, adoptée à l'unanimité, était accompagnée d'une déclaration du ministre dans laquelle il soulignait l'importance du mouvement démocratique dans les pays de l'est de l'Europe, l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et la tragédie des jeunes étudiantes abattues à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal. Il a rappelé les modifications apportées aux lois québécoises en vue d'augmenter la protection des droits de certaines personnes, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées. Il a enfin signalé la création d'un Tribunal des droits de la personne.

35. La Commission des droits de la personne a par ailleurs rendu public le rapport du Comité de surveillance mis sur pied pour assurer le suivi des recommandations qu'elle a formulées à la suite de son enquête sur les relations entre la police et les minorités visibles et ethniques au Québec.

36. La Commission a aussi procédé au lancement d'un cahier qui avait été établi pour commémorer le 40e anniversaire de la Déclaration universelle. Ce cahier présente des dessins, des commentaires et des réflexions de jeunes sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

SASKATCHEWAN

37. Le premier ministre de la Saskatchewan a proclamé le 10 décembre 1989 «Journée des droits de la personne en Saskatchewan» et il a demandé aux citoyens de la province de reconnaître ce jour.

38. La Commission des droits de la personne de la Saskatchewan a parrainé une manifestation qui s'est tenue le 10 décembre, à la bibliothèque publique de Saskatoon. Cette manifestation traitait des préoccupations en matière de droits de la personne de trois

groupes cibles : les autochtones, les personnes handicapées et les femmes. Un spectacle de marionnettes intitulé «Kids on the Block» a fait connaître l'opinion des enfants sur la déficience. Le spectacle de marionnettes a été subventionné par la Kinsmen Foundation et coparrainé par le Council for Exceptional Children et la Saskatchewan Association for Community Living. La Saskatchewan Alliance Against Sexual Harassment a présenté un certain nombre de sketches portant sur les attitudes de la société envers le harcèlement sexuel.

39. Le 10 décembre, Amnistie internationale a tenu des cérémonies aux flambeaux dans les principaux centres de Saskatoon et de Regina, au cours desquelles certaines personnes ont pris la parole.

40. Avec l'appui de la School of Human Justice de l'Université de Regina, la ville de Regina a proclamé le 10 décembre 1989 «Journée des droits de la personne des Nations Unies», à Regina.

III. ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LES TERRITOIRES

YUKON

41. Le commissaire du Yukon a proclamé le 10 décembre 1989 «Journée des droits de la personne». Cette proclamation a été publiée dans le *Whitehorse Star* et le *Yukon News*.

42. Le chef du gouvernement du Yukon a reconnu le 10 décembre comme «Journée des droits de la personne» devant l'Assemblée législative du Yukon.

43. La Commission des droits de la personne du Yukon a remis des trousses d'information et du matériel pédagogique au ministère de l'Éducation qui doit les distribuer dans toutes les écoles du territoire. La Commission a également diffusé l'affiche commémorative «Going to Potlatch». L'affiche a été envoyée aux bandes indiennes, aux groupes communautaires, aux écoles se trouvant au Yukon et à plusieurs organismes à l'extérieur du territoire.

44. La Commission a également envoyé aux Églises de toutes les confessions du territoire de la documentation faisant l'historique du 10 décembre, et elle a demandé à celles-ci d'intégrer la Journée internationale des droits de la personne dans leur service religieux. La Commission a reçu une réponse positive à cette demande.